

Lettre du castor

N° 120

Loire & biodiversité <http://www.loire-et-biodiversite.com/> Juillet 2017

74 espèces impactées... et pas de dérangements!



18 juillet - Ce soir encore, sur France Inter, une heure pour parler du désastre écologique planétaire qui se prépare. De la perte de biodiversité qui s'accélère, de la destructions des écosystèmes... Pendant ce temps-là, le CD45 attend avec impatience le droit de faire le "sale boulot", à savoir commettre des destructions (ou pour le moins perturber gravement) dans pas moins de 74 espèces et biotopes sauvages accueillant ces espèces.

Pas moins, et même beaucoup plus, car les inventaires sur lesquels se base sa demande de dérogation au CNPN sont très lacunaires. Ce qui n'empêche pas le dossier et le rapport d'enquête, puis le préfet, de prétendre benoîtement (et mensongèrement) que les impacts environnementaux sont "non significatifs". Evidemment : sinon les directives NATURA 2000 interdiraient de procéder aux destructions pour réaliser le projet inutile imposé !

Le dossier présenté au CNPN par le CD45 est totalement scandaleux ! Il s'en tient à traiter amphibiens, chauves-souris et... Balbuzard pêcheur. Pour ce dernier, après les mensonges habituels, ils en arrivent à préconiser que la seule mesure significative soit... de financer ceux qui veulent éliminer l'aire de Mardié et la BalbuCam, furieux qu'ils sont de notre "première en France" et de nos succès face à leurs échecs répétés ! Hallucinant !

Pour vos vacances, visitez ou revisitez le site. En vrai ou sur le blog Loire & biodiversité où vous découvrirez les merveilles de notre biodiversité et de nos paysages. Nous aurions voulu pour cet été illustrer la Lettre avec 150 espèces d'oiseaux, 30 espèces de Libellules etc. Mais les ennemis et les faux amis de la nature continuent leur sale boulot, et la résistance doit s'amplifier. Nous danserons le jour de la victoire ;-)

Scandaleux rapport sur les espèces protégées

- Page 2

Ceci n'est pas une coupure verte !

- Page 3

Criminel ! nous "instrumentalisons" 150 espèces d'oiseaux sauvages !

- Page 4

SCANDALEUX RAPPORT SUR UNE PARTIE DES ESPÈCES PROTÉGÉES SOUMIS AU CNPN



Pour ce projet, pas moins de **74 dérogations** à la réglementation des espèces protégées seraient nécessaires. En ce qui concerne la faune : au moins 13 pour les mammifères, plus de 38 pour l'avifaune, 3 pour les insectes, 6 pour les reptiles, 9 pour les amphibiens ; et 5 pour la flore. **Cela résulte de l'étude d'impact.**

Sans justification sérieuse, le dossier se limite aux amphibiens, aux chauves-souris... et aux Balbuzards pêcheurs. ERC ? Ne voulant ni éviter, ni réduire, il s'agira de compenser ce qu'on sait compenser. Mais on détruira ici, et on "compensera" ailleurs ! Pour les Balbuzards, on détruira ici... et on donnera du fric aux institutions qui s'arrogent des prérogatives n'ayant jamais figuré dans aucune loi, et qui seront satisfaites de nuire à leur espèce protégée très rare. Une honte !

Les belles conclusions
du rapport concernant
les Balbuzards pêcheurs

- Le projet, tant en phase travaux que d'exploitation, est susceptible de perturber la reproduction d'un couple reproducteur de Balbuzard pêcheur parmi les 25 que compte le noyau dynamique de l'Orléanais forestier, et les 48 de France continentale. Ce couple exploite une plateforme artificielle de nidification installée dans le Bois de Latingy à MARDIE.
- En sus de l'application stricte des mesures de réduction d'impact du chantier, incluant notamment la mise en défens d'une zone tampon autour de l'arbre support, le Maître d'Ouvrage s'engage à la fois dans un suivi permanent sur 20 ans de l'impact du projet sur ce couple, dans une réponse appropriée en cas d'échec répété de sa reproduction, et dans un partenariat financier avec les acteurs locaux reconnus par l'Etat pour la sensibilisation du public à la conservation de l'espèce.
- Dans ces conditions, il est considéré que le projet ne nuit pas au maintien dans un état de conservation favorable de la population de Balbuzard pêcheur de l'Orléanais forestier.

NON CONTENTS DE FLINGUER L'AIRE DE MARDIÉ, NOS ILLUSIONNISTES FERAIENT DISPARAITRE LES DEUX PLATFORMES PROMISES... ET SOUDOIRAIENT LES INSTITUTIONS BALBUZARDES : UNE RANÇON QUI CRÉERAIT UN CONFLIT D'INTÉRÊTS CARACTÉRISÉ !

- Découvrant l'existence de l'aire de Mardié, le CD45 avait annoncé qu'il allait la "déménager".- Dans le dossier d'Enquête publique, il affirmait qu'il allait détruire notre aire pour que les Balbus n'y reviennent pas, mais qu'il s'engageait à en construire deux... on ne savait où.

- Dans le dossier CNPN, **tout est changé** (ce qui est illégal) : pour tenter d'échapper à la loi, le CD45 renoncerait à détruire le nid, et il mettrait en place des boisements protecteurs illusoires...

- Mais surtout il financerait soudain le **fumeux fameux projet institutionnel "objectif Balbuz@rd"** dont le contenu n'a jamais été rendu public (notamment son financement) depuis sa "signature" en juin 2016 (hormis la construction par RTE (EDF) de nids-cages métalliques sur des pylônes de lignes THT.).

- Ils font comme si notre arbre support était ou deviendrait public, alors qu'il est et restera privé.

- Nulle part n'est évoqué le sort de BalbuCam : embarrassante pour eux, ni elle, ni son public n'existent !

Ainsi, après avoir réussi à "dézinguier" un superbe nid de 12 ans d'âge, avec 1,50m de bois mort d'épaisseur, qui plus est équipé de la BalbuCam... au motif qu'il serait artificiel ; et par là éliminé 5% du potentiel de reproduction de l'espèce, on financerait pour l'Etat **les plus artificielles et inesthétiques installations qui soient, et plusieurs plateformes en échec récurrent !**

L'embarras de nos amis est manifeste. Le rapport Biotope a eu dix versions et des mois de retard ! L'idée perverse qui en ressort, venue d'un factotum de la DREAL, de faire payer deux organismes de l'Etat par le CD45 contre l'autorisation d'une destruction illégale par celui-ci constitue selon nous un nouveau **conflit d'intérêts** scandaleux : il sera dénoncé et poursuivi comme tel !

Notre action de sensibilisation à l'environnement avec BalbuCam est exemplaire : parfaitement représentative d'un nouveau type d'initiative collaborative et "horizontale" permise par une utilisation intelligente et économe de moyens technologiques innovants et de l'Internet. Ces initiatives citoyennes ringardisent les montages institutionnels traditionnels lourds, compliqués, coûteux en argent public, interminables, conflictuels : inefficaces. Cela explique cette volonté du lobby institutionnel autoproclamé Balbumonopole de détruire l'aire de Mardié et sa BalbuCam.

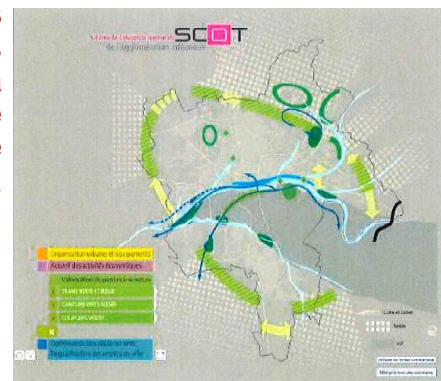
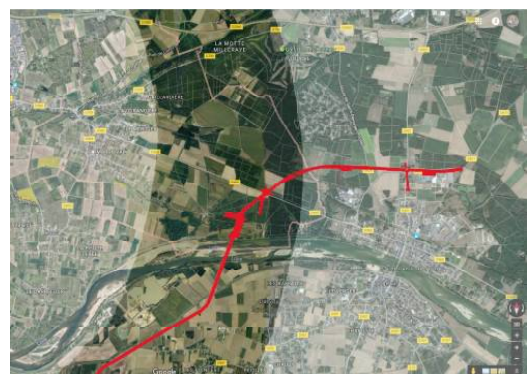
Ceci n'est pas une coupure verte !



POUR LES DÉFENSEURS DE LA DÉVIATION, LA COUPURE VERTE DE L'AGGLO SERAIT DÉLIMITÉE **IN SITU PAR DES FLÈCHES SCHÉMATIQUES POSÉES SUR UNE ELLIPSE !**

Les rédacteurs des mémoires en défense de nos adversaires, ou plutôt les juristes du CD45 qui les inspirent, nous prennent et prennent les juges administratifs pour des billes ! Dans l'espoir de faire sortir leur déviation de la coupure verte de l'Agglo, ils s'obstinent à prétendre que la délimitation réelle de celle-ci serait la projection exacte sur le terrain d'un schéma géométrique (à droite) illustrant seulement son principe dans le DOG. A bien regarder, la coupure verte passerait sur le clocher de l'église de Mardié.

Par contre, le montage où nous avons reporté le tracé officiel sur un fond *Googlemap*, où se lisent les forêts classées, les plaines verdoyantes et les espaces naturels sauvages ou cultivés vs/ les espaces urbanisés, n'aurait aucune valeur... car sans indication d'échelle ! (Mais celui du SCOT non plus !)



Il y a pourtant une réalité incontournable : le projet soumis à l'enquête rejoint bel et bien la Loire en tranchant en deux le domaine de Latingy, lequel assure à l'est du village de Mardié le contact nord de cette coupure verte avec le fleuve sauvage



LE JEU TROUBLE DES ACTEURS : DES "ÉCOLOGUES" PIÉGÉS PAR LE "SYSTÈME" ?

Dans cette affaire, les "responsables" sont tous pleins de respect pour la nature... voire chargés spécifiquement de la protéger pour le compte des citoyens. Hugues Saury le protecteur du Loiret a pris des engagements. Son vice-président Gaudet, en charge du projet (qui pourrait lui succéder si Hugues accédait à la tranquillité d'une vie de sénateur) a été président des Naturalistes Orléanais (sic). F.O. est "botaniste, phytosociologue et passionné d'écologie". BI OTOPE est le royaume des ingénieurs écologues... mais ne saurait décevoir son client en disant que ce n'est pas possible de faire ça ! **Honteuses trahisons** : pour leurs carrières, pour leurs "business" les voici prêts à ruiner un secteur essentiel de la coupure verte d'Orléans, et à sacrifier la Loire au bénéfice des camions d'Eric Doligé !

Criminel ! Contre une déviation routière **sans impacts,** nous **"instrumentalisons"** 150 espèces d'oiseaux sauvages !

C'est l'accusation inventée par un certain F. O. de la DREAL et ressassée depuis par les fanatiques de la "belle route" et de son pont : ils tentent ainsi de délégitimer nos efforts faits pour valoriser librement la biodiversité de notre territoire, exercés depuis longtemps et par de multiples moyens : éco-entretien, choix des cultures, réhabilitation d'un étang, lutte contre les invasives ; repérage de nids et préservation des dérangements, installation de nichoirs pour plusieurs espèces et d'une aire de Balbuzards pêcheurs, équipement du nid avec la BalbuCam ; construction d'un Belvédère ; multiples actions directes d'éducation/sensibilisation à l'environnement. (Excusez-nous du peu...).

Nous étions totalement libres de le faire. Ni ce monsieur, ni ceux qui le répètent ne peuvent exciper d'un texte ayant force de loi ou de règlement qui pourrait conforter leur prétention à nous dicter nos actes et à en censurer certains. Concernant toutes nos actions, y compris sur l'emprise d'un prétendu projet ou dans sa proximité : ce projet n'existe légalement que depuis la "déclaration de projet" du CD45 en août 2016. Concernant le Balbuzard, le PNA est fini depuis 2012 ; les plateformes artificielles étaient encouragées en 2007 quand Goueffon a construit la notre au sommet d'un Séquoia foudroyé.

Face au déni des impacts du pont et de la route par le lobby institutionnel qui voudrait les imposer, nous en appelons à la simple raison : d'évidence, les impacts seraient très nombreux, graves pour beaucoup, non compensés pour la plupart et même non identifiés pour certains. Plusieurs destructions seraient illégales. Et la perte globale de biodiversité serait considérable et incontournable. Inadmissible, évidemment !



Parmi nos amis et soutiens :

- Yann Arthus-Bertrand, parrain de la première portée de Balbuzards en 2010
- Guy Janvrot, alors président de Nature Centre FNE CVdL, présent au parrainage
- Thierry Soler, Conseiller général réélu en 2015 Conseiller départemental
- Valérie Corre, députée ayant soutenu BalbuCam avec sa réserve parlementaire en 2016
- La Loire vivra, coordination d'associations représentant environ 400 adhérents
- 1600 contributeurs à l'Enquête publique s'étant manifestés contre le projet
- Des dizaines de milliers de visiteurs souvent passionnés du site de direct BalbuCam

